Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Commer - Tome I

Commer, c^on^ de *Mayenne* E. (8 kil. S.-E.) ; arrond. de *Mayenne,* à 23 kil. de Laval.

Anciens noms

Villa Commetas, 642 (Test. de saint Hadouin). — *Villa Cometias,* 989 (Cart. d'Évron). — *Eccl. de Comeciis,* v. 1120 (Cart. de Marmoutier). — *Haia de Cometio,* XII^e^ s. (Tit. de Fontaine-Gehard). — *F. de Commeth,* XII^e^ s. (Cart. d'Évron). — *G. de Comes,* 1202 (Ibid.). — *Decima de Commer,* 1213 (Cart. de Fontaine-Daniel, p. 95). — *G. de Commercio,* 1213 (Ibid., p. 96). — *Cummez… qui est en la terre de Maene* (Bonneserre, Maison d'Anthenaise, p. 138). — *L'égl. de Comez,* 1367 (Arch. nat., P. 1343, f. 8). — *L'égl. de N.-D. de Commer,* 1454 (Chart. de Bourgon). — *Eccl. de Commero* ;… *parrochia de Comes,* XV^e^ s. (Pouillé). — *Rector de Comero,* 1685 (Inscription).

Géographie physique

Géologie. — « Toute la commune est occupée par du granite, parfois recouvert sur les sommets par des sables et des graviers pliocènes, cachés eux-mêmes par places par du limon. Le granite prend souvent, surtout dans la partie orientale de la commune, un faciès granulitique avec développement de mica blanc ; c'est dans cette région qu'on rencontre de nombreux et beaux filons de diabase dirigés N.-S. — Filon de quartz autrefois exploité près de la Petite-Boussière. » D.-P. Œ.

Le territoire est compris tout entier dans le bassin de la Mayenne qui le limite à l'O. Deux affluents principaux : ruisseau de Rouillon, à la limite N., et de la Barberie (Jaillot), dans la région S., s'y forment et s'y creusent des vallées fortement accentuées. Les cotes extrêmes sont de 146 m. au bourg et à l'E. et de 91 m. à l'O La forêt de Bourgon pousse une petite pointe en deça de la limite E. — On signale anciennement le grand chemin de Mayenne, 1452, *iter magnum tendens per burgum apud Meduanam,* et le chemin de Montsûrs. C'est ce tracé qu'a suivi la route nationale de Montsûrs à Mayenne. Cette voie était pavée, au moins au passage du bourg (1611). Au XVII^e^ et au XVIII^e^ s., les routes de Laval à Mayenne et de Montsûrs à Mayenne passaient presque aux limites O. et E. du territoire, laissant le bourg à 1 500 m. de l'une et de l'autre. La première est devenue route nationale ; la seconde a été délaissée. Des chemins vicinaux ou d'intérêt commun complétant le réseau, le bourg, bien central, communique avec Montourtier (7 kil. S.-E.) ; la Bazouge-des-Alleux (7 kil. S.) ; Martigné (7 kil. S.-O.) ; Moulay (3 500 m. N.) ; la Bazoche-Montpinçon (6 kil. N.-E.) ; le Bourgnouvel (7 kil. N.-E.). La ligne ferrée de Mayenne à Laval traverse toute la commune du N. au S.

Superficie, cadastrée en 1828 par M. Ramier, 2 287 hect. — « Il y a des landes, écrit Miroménil (1696) ; le reste est bon, produisant bled, avoine, sarrasin ; 23 métairies ». Le froment se cultivait au XVIII^e^ s. — Les landes sont toutes défrichées, sauf des parcelles.

Dans le bourg et dans quelques villages, population de tisserands pour la fabrique de Mayenne. — Une forge, dont on voyait quelques vestiges il y a cinquante ans, existait à la Frilouzière, à la lisière de la forêt de Bourgon. Deux sources faiblement ferrugineuses, à la Roussière et à la Planche, sur le chemin du Mezeray.

Population, administrations

Population : Moyenne des naissances : 42, de 1600 à 1610 ; — 56, de 1700 à 1710 ; — 218 feux en 1696 ; — 228 feux en 1698 ; — 222 feux en 1700 ; — 890 communiants, y compris les enfants, en 1701 ; — 763 communiants, en 1710 ; — 203 feux en 1715 ; — 1 112 hab. en 1726 ; — 203 feux en 1732 ; — de 800 à 900 communiants en 1780 ; — 1 075 hab. en l'an V ; — 1 422 hab. en 1803 ; — 1 523 hab. en 1821 ; — 1 543 hab. en 1831 ; — 1 485 hab. en 1841 ; — 1 519 h. en 1851 ; — 1 472 hab. en 1861 ; — 1 507 hab. en 1871 ; — 1 453 hab. en 1881 ; — 1 355 h. en 1891 ; — 1 274 hab. en 1898 ; dont 590 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 78 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 80 fermes en 1843. En dépendent : la Perrière, 21 hab. ; — la Vallée, 38 hab. ; — la Chevrie, 29 hab. ; — Gémarcé, 21 hab. ; — la Boussière, 18 hab. ; — Malabri, 16 hab. ; — la Gare, 30 hab. ; — la Loyère, 18 hab. ; — la Jarrière, 34 hab. ; — la Butte-du-Houx, 23 hab. ; — le Haut-Marboué, 33 hab. ; — le Bas-Marboué, 23 hab.

Bureau de poste depuis 1899 ; — gare, ouverte au service télégraphique. — *Perception* de Martigné.

Assemblée

Assemblées à la Saint-Jean-Baptiste, dont la fête était solennellement célébrée, et à la Saint-Mathieu.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse autrefois de l'archidiaconé de Laval, du doyenné d'Évron ; de l'élection, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Mayenne ; — du district de Mayenne et du canton de Martigné en 1790 ; — de la mission de Mayenne en 1797, érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré et du doyenné de Saint-Martin de Mayenne.

L'*église,* dédiée à la sainte Vierge (fête de l'Assomption), a été reconstruite en style du XIII^{e} s. sur les plans de M. Leclerc. de Mayenne, de 1873 à 1877. L'ancienne église conserva jusqu'à la fin sa nef romane, avec porte occidentale à plein cintre et de petites fenêtres au N. Le chœur et les chapelles furent construits à diverses époques. Julien Buchet fit faire la chapelle ou bras de croix septentrional en 1581, et demanda en 1587 à être inhumé dans sa chapelle « où il a fait fondation ». A l'entrée du chœur se trouvait le chiffre 1620, et l'on sait qu'en cette année un ouvrier se tua lorsqu'on bâtissait « le haut de l'église ». Dans le transept, s'ouvraient deux petites chapelles donnant aussi sur le chœur. Les autels anciennement désignés sont ceux de Saint-Julien et Saint-Étienne, 1483 ; des Vierges, 1528 ; la chapellenie de Montgenard s'y desservait en 1565 ; de Sainte-Barbe, 1636 ; René de Champagné ordonne en 1658 qu'il soit fait « une figure en bois, bien travaillée, de sainte Barbe » et qu'elle soit placée sur l'autel de sa chapelle. L'autel de Notre-Dame de Pitié, dans le transept méridional, existait en 1642, mais il fut reconstruit aux frais de M. Édard, curé, en 1685, d'après l'inscription qu'on y a trouvée. La première pierre de l'autel du rosaire portait ces mots gravés : *Cette pierre a été posée par vénérable Jean Tripier, curé de Commer.* Des peintures murales laissaient encore voir, en 1830, sous le badigeon de la nef, des personnages, moines pour la plupart. Un précieux objet d'art, c'est le bas-relief en albâtre qu'on avait installé à l'autel du rosaire, mais qui, beaucoup plus ancien, date du XIV^{e} ou du XV^{e} s. Il se compose de sept panneaux d'inégale grandeur représentant : *l'Annonciation, l'Adoration des Mages, l'Assomption, le Couronnement de la Vierge, Saint-Jean-Baptiste, Saint-André, la Résurrection de N.-S.* Recouverte de plusieurs couches de peinture, cette jolie sculpture laissait à peine deviner son mérite artistique. Un nettoyage à fond en a fait reconnaître la matière précieuse, les formes et l'expression naïves. Ce bas-relief est conservé aujourd'hui au presbytère. La Vierge en plomb qui dominait la toiture du chœur, travail du XVII^{e} s., était encore un objet rare et intéressant, malheureusement trop endommagé pour être conservé. Il n'y a pas lieu de la confondre avec « l'ymage de Notre-Dame » présentée et donnée à l'église par Françoise Gaultier, veuve de Jean Gaudin, sieur de

Gémarcé, et que la donatrice veut être « restoffée et repainte bien et deument », en 1575. — Le 23 juin 1779, se fit solennellement la translation depuis la chapelle de Saint-Étienne, au bas du bourg, jusqu'à l'église d'une relique de la vraie Croix donnée avec son reliquaire d'argent par M. Vital, curé.

Fondations : le bénéfice de Robache, doté en 1483 de biens-fonds d'une valeur de 49 ℔ par Jean Bellanger, chapelain de Commer, notaire du doyen d'Évron ; — la chapelle de Montgenard, de deux messes par semaine, à la présentation des seigneurs du Bois-au-Parc qui la transférèrent dans leur château en 1710 ; — les prestimonies de la Brosse et des Ormeaux, etc.

La confrérie du rosaire fut dotée en 1624 d'une closerie du Houx par Gilles Chalopin et Marie Bruneau, sa femme.

François Roche donne à l'église une rente de 5 sols pour être inscrit avec sa femme au rôle de ceux qu'on recommandait le dimanche au prône, *in rotulo precum ecclesiæ de Commero* ;… *diebus dominicis quibus in prono fiunt preces pro animabus defunctorum benefactorum,* 1483. — A la fin du XVIII[e] s., le procureur de fabrique achetait de la « poupée à faire filer les nouvelles mariées ».

Cure à la présentation du prieur de Fontaine-Géhard. Une partie du temporel, consistant en pièces de terres détachées, relevait de la seigneurie du Bois-au-Parc.

Curés : *Fromont,* prêtre à Commer, fait avec les moines de Marmoutier un accord au sujet des dîmes, 1239. — Robert *Reboust,* « rectour de Commer », 1385, 1391. — Macé de *Chesné,* 1391, 1402. — Jean *Chesneau* rend aveu au seigneur du Bois-au-Parc, le 21 janvier 1454, et fait un échange de terrain avec Pierre Heudry, prêtre, le 14 juin de la même année. — Simon *Thevenier,* neveu du précédent, licencié en décret, avocat de la cour de l'évêque du Mans, 1453, curé de Commer, 1471, réclame au seigneur de Bourgon un fouteau, qu'il avait le droit de prendre dans sa forêt tous les ans, « par lettres du Roy, nostre syre ». Il était chanoine du Mans avant le 10 septembre 1477 et mourut le 12 mai 1500. Une inscription en caractères gothiques de deux centimètres de hauteur, gravée sur une pierre blanche encastrée dans le mur du transept méridional de l'église, rappelle que Simon Thevenier donna à ses successeurs une dîme qu'il avait acquise du seigneur des Écotais, à charge d'un *Subvenite* tous les dimanches et fêtes sur la tombe de Jean Chesneau, son oncle. — Jean *Legelinier* appelle d'une saisie de Pierre des Arglantiers, 1495. — Simon *Thevenier,* licencié en droit, chanoine du Mans, « recteur de l'église de Notre-Dame de Commer », 1504, qualifié, 1506, chapelain de la cathédrale et promoteur de M[gr] le cardinal. Il vivait encore au Mans en 1529. — Les chanoines Thevenier, dont le premier, Étienne, était mort, 1499, étaient originaires de Commer et avaient dans la chapelle Saint-Jacques de la cathédrale un tombeau où Jean Gaceau, leur parent, aussi chanoine, demandait à être inhumé en 1611. — Étienne *Thébault,* 1509. — Jacques *Buffet,* licencié en droit, 1514, 1516. — N. de *Bazogers* permute, 1548. — Guillaume *Turquan,* du diocèse du Mans, chapelain de Saint-Louis en l'église des Saints-Innocents à Paris, 26 mars 1548. — Jean *Baillé,* du diocèse du Mans, 1565, se démet, 1568. — Julien *Buchet,* chanoine de Saint-Benoît-le-Bientourné, à Paris, prieur de l'Hermitage d'Hardanges, 31 août 1568, résigne en 1587. — Jean *Baillé,* curé de Saint-Germain-d'Anxure, octobre 1587, démissionne, 1608. — François *Baillé,* de Contest, frère du précédent, janvier 1608, inhumé dans l'église le 23 février 1621. — François *Tribondeau,* curé de Moulay, 1621, maintenu contre Roland Chêne, de la Bigottière, et Michel Brindeau, demeurant au Mans, transféré à Notre-Dame de Mayenne, 1627. — Jean *Tripier,* 1627, résigne, 1649, après avoir légué 37 ℔ pour l'entretien de la lampe du Saint-Sacrement ; inhumé dans le chœur de l'église, le 6 mai 1651. — Robert-Michel *Tripier,* neveu et résignataire du précédent, né à Commer, 16 octobre 1649, enterré dans l'église, le 2 mai 1656. — François *de la Grange,* du diocèse de Paris, 6 mai 1656, maintenu contre Jean Chaurand, du diocèse de Valence, prêtre habitué à Saint-André-des-Arts à Paris, présenté par Vincent de Paul, supérieur des prêtres de la Mission, 1663. — Jean *Édard,*

de Mayenne, 20 juillet 1663, † le 9 juin 1687. — Henri *Corbin,* bachelier en théologie, prêtre de la communauté de Saint-Sulpice, fils de Jean C., avocat au présidial du Mans, 23 juin 1687, † le 31 janvier 1720. Il léguait aux pauvres 600 ℔, qui devaient être distribuées pendant trois ans après sa mort. — René *Boullevraye,* maître ès arts d'Angers, fils de Michel B., notaire à Marcillé, et de Perrine Chaumezière, 3 février 1720, maintenu contre Joseph Gasté, curé du Pas, doyen rural d'Évron, 1739, inhumé dans l'église le 30 mai 1764, laissant une somme de 800 ℔ aux pauvres. — Nicolas *Vital,* maître ès arts d'Angers, installé le 18 juin 1764, remplissait les fonctions de vicaire à Martigné, où il était né, le 10 novembre 1737, de Jean-Louis V., grenetier à Mayenne, et de Joséphine de la Motte. Le doyen d'Évron rendait de lui, en 1778, ce témoignage : « bon curé, église bien tenue, enfants soigneusement instruits. » M. Vital prêta, le 20 février 1791, un serment catholique, auquel la municipalité, désireuse de le conserver pour curé, substitua un serment pur et simple. Dans une lettre adressée au district de Mayenne, le 5 mai suivant, il rétablit la vérité des faits et avoua avoir signé « par complaisance » un procès-verbal inexact. Il quitta Commer après le 2 août 1791, date de son dernier acte, se réfugia d'abord à Mayenne, puis à Paris, d'où il partit pour l'Angleterre, au mois de septembre 1792. Rentré en 1801, M. Vital se joignit aux missionnaires du Calvaire à Mayenne, et fut nommé curé de Saint-Martin, au Concordat. Jean-Baptiste-Thomas Morin de la Pillière, vicaire, né à la Ferrière-aux-Étangs (Orne), prêta, le même jour que son curé, un serment catholique. Cependant, dans la crainte « que son nom ne se trouvât confondu avec celui des jureurs conformistes », il écrivit le 6 juin 1791, au directoire du département qu'il rétractait tout serment et se contentait de jurer « d'être fidèle à la nation et au roi ». A son retour de l'exil il fut vicaire de Lignières, puis de Champgeneteux. — René-François Oger, de Mayenne, curé assermenté de Saint-Denis-d' Orques, installé intrus à Commer, le 14 août 1791, abdiqua, le 23 janvier 1794, ses fonctions sacerdotales et ouvrit un cabaret. En 1796, il s'attacha au clergé constitutionnel de Laval et fut envoyé par d'Orlodot à Montflours. Après une rétractation faite à Commer. Il fut nommé, 1803, curé de Saint-Georges-Buttavent, puis de la Bruère et enfin de Pocé (Indre-et-Loire). — Julien-Marin *Gaugain,* de Jublains, ancien intrus de Crannes (Sarthe), puis épicier à Laval pendant la Terreur, 1803-1804. — Thomas-Bernard *Touroude,* ordonné par Villar, intrus de Châtillon et de Notre-Dame de Mayenne, 1804-1816. — *Poulain,* 1816-1818. — Exupère *Patry,* 1818, † 1841. — Joseph-Pierre *Lechat,* 1841, † 1872. — Ferdinand-Émile *Brillet,* 1872, † 1879. — Jean-Baptiste *Deschamps,* 1879-1888. — Julien *Gascoin,* 1888-1897. — Alfred *Gagneux,* 1897.

Un nouveau *presbytère* a été annexé à l'ancien par M. Lechat.

On enterrait encore avant la Révolution dans le petit *cimetière* qui joignait l'église, mais le cimetière actuel, que les habitants disent en l'an XII servir depuis cent cinquante ans, était bien plus ancien puisqu'il fut ouvert en 1521. Une chapelle du Dieu-de-Pitié y avait été bâtie dès l'origine probablement. Marie Foucher charge en 1582 ses enfants de l'entretenir ; elle a été démolie en 1850.

La chapelle de Saint-Gilles, bâtie avant 1483 au bas du bourg, sur le chemin qui conduit au lieu du *Chemin,* portait aussi le vocable de Saint-Étienne, au moins dès le XVII^{e} s. On cite également un jardin de Saint-Gilles (1652). La chapelle assez grande avait trois autels en 1521. En la démolissant, il y a une quarantaine d'années, on trouva, dedans ou autour, des ossements, preuve qu'on y enterra à une époque quelconque, sans qu'on doive croire pour cela que ce fût là l'église primitive de la paroisse. Elle avait été vendue nat^{t}, le 7 vendémiaire an III, pour 1 000 ℔.

A un kil. du bourg, sur la route de Montsûrs, chapelle de Notre-Dame des Sept-Douleurs construite en 1847 et appartenant à la fabrique. M^{gr} Bouvier permit d'y dire la messe à volonté.

Établissements de charité

Le bureau de *charité* qui fonctionnait en 1840, avait en 1894 un budget de 1 089 fr.

Écoles

Écoles. — Le 1er mai 1565, par acte devant Étienne Hareau, Jean Baillé, curé de Commer et chanoine de Saint-Benoît à Paris, donna aux paroissiens 120 ℔ à placer en biens-fonds, « au profit de celluy qui sera institué pour tenir les escolles », avec obligation de dire avec ses écoliers « un salut à la fin du jour en l'église ou chapelle de Commer, en mémoire du donateur et de ses amys ». A ce premier don Pierre Lagneau et Marie Cosnard, sa femme, ajoutèrent le lieu de la Haute-Brémonnière, affermé 150 ℔ en 1789 ; et Robert Tripier, curé, les maisons des Piliers et du Rateau. — Le 12 juin 1734, Henri Boullevraye, curé, par affection pour ses paroissiens et pour leur bien appelait à Commer deux sœurs de la Chapelle-au-Riboul, leur donnait le lieu de la Huttière en Montourtier, s'engageant à leur fournir un logement et quelques secours pour les aider à vivre. Louis Pouyvet de la Belinière, seigneur de Bourgon et de Commer, promettait l'ameublement de la maison, à condition que les sœurs, en leur fournissant un cheval, seconderaient celles de Montourtier pour soigner les malades de la paroisse de Belgeard. Mme Tulard était présente à ce contrat et signa l'engagement de fournir deux de ses sœurs, réservant le droit de les remplacer si elle le jugeait utile. En 1757, M. Boullevraye fit aux sœurs un don de plus de 1 500 ℔. Les deux titulaires, tracassées par l'administration, eurent la faiblesse de prêter serment le 26 novembre 1791, ce qui ne sauva leur situation que pour bien peu de temps, car, au mois d'octobre 1792, « la citoyenne Marguerite Renouard, ci-devant religieuse de Patience », les remplaçait à Commer. Les sœurs d'Évron revinrent prendre la direction de l'école en 1845 ; elles jouirent de la fondation de M. Boullevraye. En 1883, le préfet défendit au bureau de charité de verser aux sœurs les revenus de la Huttière ; mais, les conditions du legs n'étant plus remplies, Mme la baronne Clouet demanda à rentrer en possession des biens de son arrière-grand-oncle et le tribunal de Mayenne lui donna gain de cause. — Une salle d'asile depuis 1879 et une école maternelle libre fonctionnent aussi à Commer. — École laïque pour les garçons.

Féodalité

Féodalité. — La seigneurie de paroisse était attribuée d'une manière certaine, au XVIIIe s., au seigneur de Bourgon, qui possédait en Commer le Bois-au-Parc. Mais, antérieurement, il ne semble pas qu'il en fût ainsi. L'aveu de Mayenne de 1669 montre seulement que la marquise de Sablé, dame de Bourgon et du Bois-au-Parc, devait faire payer au duc de Mayenne les rentes de quelques fiefs en Commer. Les seigneurs de la Cour de Commer avaient des droits plus certains au XVIe et au XVIIe s. ; ils se disent même plus ou moins expressément seigneurs ou sieurs de Commer. Mais il ne semble pas qu'ils aient protesté contre les prétentions des seigneurs de Bourgon que le mémoire de Miroménil (1696) et les documents postérieurs qualifient seigneurs de la paroisse. — Guillaume de Commer et Gautier de Commer, cités le premier au cartulaire de Fontaine-Daniel en 1204, le second au cartulaire de Savigny vers le même temps, sont donnés, le premier du moins, comme ancêtres d'Étienne de Vallermauger, seigneur de la Cour de Commer, en 1385, et encore recommandés comme tels au prône paroissial en 1783. Guillaume de Commer ne se désista, le 18 janvier 1204, du droit de patronage de l'église qu'après sentence des délégués du Saint Siège. — Commer relevait sans doute directement du comté du Maine et non de la baronnie de Mayenne, car on ne le voit pas compris dans les aveux de Mayenne, et Charles de France, comte du Maine, donne en 1294 l'indemnité d'une acquisition faite en Commer par le curé. — Il faut rappeler également qu'Yvon d'Anthenaise donne à Hamelin, son frère aîné, la terre de Commer avec ses appartenances en la baronnie de Mayenne, 1260.

Notes historiques

Notes historiques. — Commer est désigné sous le nom de *villa* dans le testament (642) de saint Hadouin qui, l'ayant acquise d'une dame nommée Modénane, la donna avec les habitations, les édifices, les forêts, les manses et les paturages, à son abbaye d'Évron ; et aussi dans la charte de restauration de la même abbaye par Robert de Blois, 989. — Gémarcé, Grenoux, Marboué, Montceaux, Rouillon, Vaugaron, la Cour, Préambourg, Gautray, désignent des localités anciennes. — L'église et la paroisse, par suite de conventions qu'on ne connaît pas, sont attribuées à l'abbaye de Marmoutier, à qui Hildebert, évêque du Mans (1097-1125) en confirme la possession, aussi bien que son successeur, Guy d'Étampes en 1130, et le pape Alexandre III (1177). — Les paroissiens prennent en 1434 des lettres de sauvegarde de la garnison anglaise de Mayenne. — Le samedi 13 août 1707, vingt-quatre gardes du tabac vinrent à Commer pour détruire les plantations de tabac ; il y eut rixe dans un cabaret, et un paysan fut tué. L'intendant Turgot, après avoir fait l'éloge de M. de la Fresnay, subdélégué de Mayenne, qui lui avait fait un rapport, et qui était le seul bon serviteur du roi « dans un pays où les bons sujets sont plus rares qu'ailleurs », ajoute qu'il faut user de ménagements « pour ne pas exciter d'émeutes d'habitants farouches dont on ne sauroit répondre » ; que la fraude est en ces lieux un mal universel depuis quinze ans et qu'il faut la réprimer avec mesure, « les gens supportant beaucoup d'autres charges plus essentielles et plus utiles au roi ». — La justice royale du Bourgnouvel siègea quelque temps à Commer, au XVII^{e} s. — Épidémie du 6 octobre au 8 novembre 1719 ; 52 décès. — Froid rigoureux en décembre 1788 ; on traversait la Mayenne à cheval. — La municipalité fut élue le 16 septembre 1787, renouvelée en 1790 et d'un esprit révolutionnaire qui s'était déjà manifesté dans la rédaction du cahier, 1789. Elle fut la première à demander l'expulsion des sœurs de l'école. — Le 1er octobre 1799, quatre ou cinq Chouans venus de Martigné abattirent l'arbre de la liberté, désarmèrent quelques individus et disparurent dans la forêt, à sept heures du soir. — Le 23 janvier 1871, un détachement prussien essaya de couper les lignes ferrées de Laval à Mayenne, mais se retira devant les patrouilles françaises qui gardaient la voie.

Maires

Maires : Louis *Jamin,* 1791. — Jean-Baptiste *Frotté,* 1798. — Julien *Pouteau,* 1803. — De *Gasté,* 1821, 1830. — *Furet,* 1835, 1840. — De *Gasté,* 1850, 1860. — *Pottier,* 1860-1867. — *Gournay,* 1867-1870. — *Letilleux,* 1870-1873. — *Jeannin,* 1873-1878. — *Lelièvre,* 1878-1896. — *Letilleux,* 1896.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1580 et quelques feuillets antérieurs. — Quelques titres anciens à la fab. — Arch. de la M., H. 66 ; B. 1 274, 1 919, 2 419. — Deschamps, ancien curé, Mémoire mss. — Arch. nat., G/7, 527 ; KK. 324 ; L. 974 ; Q/3. 78. — Bibl. nat., fds. fr. 22 450, f. 195. — Mabillon, *Vet. anatecta,* t. III, p. 161. — *Hist. de Mayenne,* p. 48. — Chart. de Bourgon. — *Lib. fund.,* t. I, f. 111. — Gérault, *Notice sur Evron,* p. 265. — *Revue du Maine,* t. XIV, p. 435. — *Bull. de la Comm. hist. de la M.,* t. II, p. 99. — *Courrier du Maine,* juin 1895.

Localités

Pour les localités, voir les art. : *Bois-au-Parc, la Cour, Gémarcé, Grenoux, Montceaux,* etc.